

B.F.I.K.

Quatre lettres pour quatre associés: Noam Berchier, Marc Fauchère, Bernard Imboden et Muriel Kauffmann.

Quatre jeunes architectes installés à Fribourg, qui en veulent et qui ont déjà remporté un joli paquet de concours.



De gauche à droite, Noam Berchier, Marc Fauchère, Bernard Imboden et Muriel Kauffmann.

Photo: Olivier Fontaine

L'aventure de ce bureau d'architectes a débuté en 2004, quand le Valaisan Marc Fauchère et le Fribourgeois Noam Berchier remportent le 1er prix d'un concours d'architecture ouvert pour la construction du futur EMS Mont-Riant à Yverdon-les-Bains. Ils se sont aussitôt associés pour créer un atelier d'architecture, «sur un coin de table avec Noam dans un appartement», se souvient Marc Fauchère. Quelques mois à peine après avoir gagné leur premier concours, ils en remportent un autre en 2005 pour l'aménagement du centre du village de Troistorrens, dans le canton du Valais. Un fort beau projet, mais qui allait susciter tant d'émois et de passions au sein de la population de ce petit hameau suspendu aux flancs de la montagne que toute la procédure est remise en cause. L'équipe s'est ensuite gentiment étoffée, mais ce n'est qu'en janvier 2006 que B.F.I.K. a été fondé dans sa structure actuelle, avec l'arrivée de deux nouveaux partenaires: la Jurassienne Muriel Kauffmann et le Valaisan Bernard Imboden. Deux stagiaires complètent aujourd'hui

l'équipe des quatre architectes associés, eux-mêmes diplômés de l'Ecole d'architecture de Fribourg. «Ce qui est particulier, c'est qu'on avait tous déjà travaillé ensemble dans divers bureaux d'architectes, mais jamais les quatre en même temps», raconte Bernard Imboden.

Comme la plupart des jeunes bureaux ou ateliers d'architectes, B.F.I.K. participe à de nombreux concours pour se faire connaître et décrocher des mandats. Ils parviennent régulièrement à se placer parmi les quatre premiers. Mais même en remportant le 1er prix, cela ne signifie pas encore automatiquement que le projet va ensuite pouvoir se réaliser, de nombreux obstacles, politiques notamment, pouvant se dresser à diverses phases des projets. Un problème bien connu dans le milieu et qui pousse certains architectes établis à ne plus consacrer trop de temps à ce genre de procédures. Et de fait, B.F.I.K. voit plusieurs de ces projets suspendus, dont notamment celui de l'EMS d'Yverdon-les-Bains, bloqué par des problèmes d'opposition à la légalisation du terrain,

ainsi que le projet «Cœur de village» de Troistorrens, stoppé suite à la votation du crédit d'étude. Autre projet bloqué: un concours gagné en Suisse allemande, pour le réaménagement du centre du village d'Oensingen, dans le canton de Soleure. «Ce qui est difficile dans ce genre de situation, c'est que les projets sont arrêtés pour des raisons totalement indépendantes de notre volonté, et alors que nous avons parfois investi beaucoup de temps et d'énergie, nous en sommes réduits à devoir attendre, on ne sait pas trop combien de temps, avec le risque que le projet soit abandonné en fin de compte. Dans notre cas, aucun des projets dont nous avons été les lauréats n'a vraiment pu démarrer. Gagner un concours, c'est bien; mais il faut que le contexte entourant le projet soit très bien préparé pour pouvoir poursuivre le travail. Ce qui n'est malheureusement pas souvent le cas!», raconte Marc Fauchère.

Quelques projets de maisons individuelles effectivement construites entre 2004 et 2006 ont heureusement jalonné ce parcours de concours, dont les réalisations sont momentanément en panne. Deux d'entre elles ont été construites dans le canton du Valais, l'une a été transformée dans le canton de Vaud et la dernière, qui a été construite dans le canton de Fribourg, à Cheyres, au bord du lac de Neuchâtel. Cette dernière présente la particularité d'avoir été construite sur un seul niveau, avec des pièces qui s'articulent autour d'un noyau central; formée de murs en béton teinté dans la masse, elle tourne le dos à un quartier de villas hétéroclite et s'ouvre largement depuis le séjour sur un verger. ■

Contact:

B.F.I.K. architectes HES-UTS
Rue Jacques-Gachoud 3
1700 Fribourg
téléphone 026 422 11 88
www.bfik.ch

Projet en quête d'ouvrage

B.F.I.K. offre une solution très élégante au village de Troistorrents pour résoudre plusieurs problèmes d'urbanisme tout en créant une véritable place de village.



La tour s'intègre parfaitement dans le paysage, à côté de l'église.

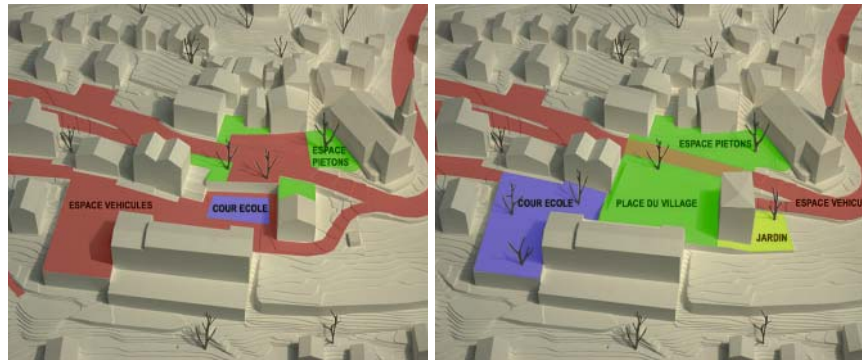
En avril 2005, la commune valaisanne de Troistorrents avait lancé un concours d'architecture ouvert en vue de réaménager les espaces extérieurs publics du village et de construire une nouvelle maison de commune. Parmi les trente-cinq projets remis aux autorités communales, celui de B.F.I.K. était le seul qui répondait aux exigences du programme en proposant de créer une véritable place publique, au cœur même du village. «Nous avons commencé par analyser soigneusement ce qui faisait l'essence même du village de Troistorrents. Situé entre Monthey et Champéry, ce petit hameau est traversé chaque jour par des centaines et des centaines de véhicules. L'ensemble du village est envahi de véhicules, avec des parkings de-ci de-là, et des places de stationnement même jusque devant l'église. Bref, un très beau village entièrement dominé par les voitures, ayant perdu au fil des années son espace de référence, son véritable centre»,

raconte l'architecte Marc Fauchère. Authentique concept d'urbanisme à l'échelle de ce petit hameau suspendu au flanc de la montagne, le projet de B.F.I.K. tentait donc de redonner une âme au village en rendant la priorité aux piétons et en offrant aux habitants une belle place publique au cœur même du village, favorisant convivialité et détente, tout en étant susceptible d'accueillir les manifestations locales. Le trait de génie des architectes de B.F.I.K., c'était de créer cette place au-dessus d'un parking souterrain demandé d'environ 200 places, en comblant le vide actuel laissé entre l'école et la route. Les avantages de cette conception sont nombreux. Les architectes résolvaient non seulement avec élégance le problème de stationnement des voitures en surface, mais en plus, offraient un parvis généreux à l'église et permettaient aux propriétaires des cafés restaurants d'installer de belles terrasses en face de la future place du vil-

lage. Qui plus est, il devenait ainsi possible d'aménager un arrêt de bus unique et sécurisé du côté de l'école.

Maison de commune et de paroisse
«Conséquence de l'aménagement de cette place publique au-dessus du parking, nous avons empilé le programme des locaux qui nous étaient demandés dans un seul bâtiment sur une surface au sol minimum, dont la verticalité répond à l'horizontalité de la place publique, tout en soulignant la vocation institutionnelle du bâtiment», raconte Bernard Imboden. Du coup, le volume de six étages regroupant les locaux de l'administration communale, du centre paroissial et les appartements de la cure, devient un élément emblématique du village, au même titre que l'église et l'école. Avec l'école enfantine, l'hôtel de la bourgeoisie et le café restaurant Helvétia, ces éléments délimitent naturellement la place publique qui

À gauche, état actuel;
à droite, place réaménagée



Vision nocturne de la tour et de la place du village.

est au cœur du village. Afin de s'intégrer au mieux au paysage, la maison de commune et de paroisse a une façade en pierre naturelle, exactement comme l'église. Quant à l'intérieur du bâtiment, on retrouve avant tout du bois, un choix qui permet de donner aux espaces une atmosphère chaleureuse, avec un cachet d'authenticité fidèle aux traditions locales. Le traitement en pavé du sol de la place fait écho au côté minéral de la tour, et dans un premier temps, le pavage était également sensé recouvrir la route cantonale, afin de bien marquer la priorité réservée aux piétons dans ce périmètre. Ce dernier point a toutefois dû être abandonné, parce qu'il entraînait des nuisances sonores trop importantes.

Tout a également été mis en œuvre pour privilégier le savoir-faire des entreprises locales, et pourtant: lorsque la population a été consultée sur le projet en vue du crédit d'étude, en décembre 2005, ce

dernier a été refusé à une courte majorité (55% des votants, soit une centaine de voix de différence, sur les quelque 5000 habitants). Une si petite majorité ne pouvait que déchaîner les passions, au point que le projet soit en attente de renaître, peut-être, lors de la prochaine législature. «Pour nous, c'est évidemment un crève-

cœur, parce qu'au-delà du bâtiment lui-même, notre projet nous semblait apporter une réponse pertinente et pragmatique, avec des moyens simples, à un problème d'urbanisme important et de redonner une âme et un nouveau dynamisme à l'entier du village», raconte Marc Fauchère. ■

Maquette explicative, avec la répartition harmonieuse des nouveaux espaces publics

